

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE DU 07 AVRIL 2016**

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :  
Madeleine COIG à Joseph LEES  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT  
Gérard ROSENTHAL à Maïté POTIN  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM  
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

Le 15 AVR. 2016

RAPPORT N° 160407-08-FIN-

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

### **BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITÉS TEMBOUS OGEU** **BUDGET PRIMITIF 2016**

Mme BESSONNEAU indique que le budget du parc d'activités d'Ogeu se caractérise par un stock d'immobilisations important (2 hectares) en partie viabilisé et qui n'est pas compensé par les ventes de terrains aux entrepreneurs.

Conformément aux orientations budgétaires présentées le 10 mars 2016, il est prévu :

- En dépenses :
  - Réfection de la voirie (bande de roulement et eaux pluviales) : 195 200,73 €
  - Entretien annuel et taxes foncières : 4 900 €
  - Mesures compensatoires : 3 500 €
  
- En recettes :
  - Vente de terrains : 15 200 €

Le Budget Annexe Primitif est équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 999 331,73 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 1 386 040,19 €

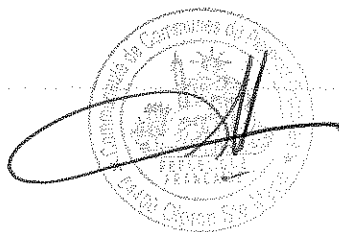
Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le budget annexe du parc d'activités d'Ogeu 2016, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures



Affiché le 19/04/2016



Le Président

Daniel LACRAMPE

